



SYNDICAT DES HOSPITALIERS D'HIRSON

CENTRE HOSPITALIER BRISSET – 40, rue aux loups – 02500 HIRSON
Tél. 03 23 58 82 17 – Fax : 03 23 58 82 19
E-mail : cgt@ch-hirson.fr | Site Internet : <http://cgt02.wifeo.com>



LE 22 MARS 2018

Défendons *toutes et tous* la Fonction publique !

**« Celui qui combat peut perdre,
mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »**

Bertolt BRECHT

Le 10 octobre 2017, à l'appel de toutes les organisations syndicales, des centaines de milliers d'agents de la Fonction publique faisaient grève et manifestaient pour des augmentations salariales et le dégel du point d'indice, des créations d'emplois dans les nombreux services frappés par le sous-effectif et le non-rétablissement du jour de carence. Le gouvernement a maintenu ces décisions porteuses de lourdes régressions.

UN PEU PARTOUT, DES LUTTES LÉGITIMES

Mais, ces politiques destructrices, tant pour les agents que pour les missions publiques, passent mal. Partout, les mêmes exigences légitimes sont mises en avant : la véritable reconnaissance des missions publiques essentielles, une meilleure prise en compte des qualifications, des revalorisations salariales, les effectifs et les moyens pour un service public de qualité et l'amélioration des conditions de travail.

LES ANNONCES DU 1^{er} FÉVRIER : UNE PROFONDE ET DANGEREUSE AGGRAVATION

Le gouvernement reste sourd à ces revendications et choisit même de franchir un nouveau cap le 1^{er} février dernier en préconisant :

- un plan de départ volontaire pour accompagner les suppressions d'emplois envisagées ;
- le recours accru au non-titulariat et à la précarité ;
- l'extension du salaire au mérite et donc de la rémunération accessoire et discriminante ;
- la diminution des instances de représentation du personnel ;
- suppression des CHSCT (par fusion avec les CT) ;
- remise en cause du caractère national des CAP dans la Fonction publique ;
- identification de métiers pour lesquels le recrutement de titulaires ne serait plus la règle ;
- développement de la part individuelle de la rémunération...

Si des doutes pouvaient subsister chez certaines et certains, ils n'ont plus lieu d'être ! Le gouvernement porte un projet de casse de la Fonction publique. Il a choisi la voie de la confrontation !

ÉLEVER LE RAPPORT DE FORCE LE 22 MARS, FAIRE CHANGER LE CAP DU GOUVERNEMENT POUR :

- ✓ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ L'abrogation de l'article 93 du Statut de la FPH qui permet de licencier un fonctionnaire hospitalier ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité.

**Ce qui impose une rupture radicale
avec les politiques d'austérité**

L'heure n'est plus à l'hésitation mais bien à l'Action

**TOUTES ET TOUS RASSEMBLES
LE 22 MARS 2018 à 10h00
à LAON
place des Droits de l'Homme
(devant la gare)**